

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 30 MAI 2018

N° 2018-06-11

L'an deux mille dix-huit, le trente mai à dix-sept heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt-deux mai deux mille dix-huit, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Henriette MARTINEZ :

Délégués présents(es)

<u>Nombre de délégués</u> En exercice : 27 Présents (mini 9) : 15
<u>Nombre de voix</u> En exercice : 36 Présentes : 16 Exprimées par pouvoirs : 11 Total (mini 19) : 27
Quorum atteint

**1 représentant du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Mounir AARAB

**1 représentante du Conseil départemental de la Drôme
(porteur de 2 voix)**

Corinne MOULIN

**13 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs chacun d'1 voix)**

Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Philippe CAHN, Rosy FERRIGNO, Marc GUERIN, Myriam HUGUES, Valery LIOTAUD, Henriette MARTINEZ, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Claude AURIAS à Mounir AARAB, Eliane BARREILLE à Michel ROLLAND, Sébastien BERNARD à Pascale ROCHAS, Gérard COUPON à Philippe CAHN, Roger DIDIER à Henriette MARTINEZ, Marie-Pierre MONIER à Éric RICHARD, Marlène MOURIER à Corinne MOULIN.

Délégués excusés

Pierre-Yves BOCHATON, Pierre COMBES, Dominique GUEYTTE, Gérard TENOUX.

Le quorum étant atteint, Madame MARTINEZ déclare la séance ouverte à 17 heures.

Monsieur Éric RICHARD est nommé secrétaire de séance.

Objet : Etude Vautours - Prise en charge de frais déplacement

La Présidente expose,

Le Bureau Syndical du 24 avril 2018 a décidé d'engager une étude financée à 100 % par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire sur les services rendus par la réintroduction des vautours dans les Baronnies provençales et le Vercors. Il est proposé, dans le cadre du plan financement adopté, de prendre en charge les frais de déplacements et d'hébergement inhérents à la participation des membres experts aux différentes réunions du Comité de Pilotage (COFIL) de cette étude. Le COFIL se réunira pour la première fois le mardi 19 juin 2018 à Villeperdrix. Deux à trois autres réunions sont prévues d'ici la fin de l'étude.

Les membres du COFIL susceptibles d'être défrayés sont :

M. Benoît BETTON (Pnr du Vercors)
M. Cédric CLAUDE (DREAL Auvergne-Rhône-Alpes)
Mme Marylou DUFOURNET (stagiaire au Ministère de la Transition Écologique et Solidaire)
M. Olivier DURIEZ (Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive de Montpellier)
Mme Léa GIRAUD (LPO Grands Causses)
M. Yann KERVINIO (Ministère de la Transition Écologique et Solidaire)
M. Philippe LANGEVIN (Maître de conférences à Aix-Marseille Université)
M. Gianni LEGRAND (stagiaire Centre National de la Recherche Scientifique et UPMC)
M. Jean-Baptiste MIHOUB (Museum National d'Histoire Naturelle)
M. Alexandre MILLON (Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Écologie marine)
M. Pascal ORABI (LPO France)
M. Olivier PATRIMONIO (Ministère de la Transition Écologique et Solidaire)
M. Gilles RAYE (Ministère de la Transition Écologique et Solidaire)
M. Jean-Michel SALLES (Centre National de la Recherche Scientifique)
M. François SARRAZIN (Université Pierre et Marie Curie, Muséum National d'Histoire Naturelle)

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Valide** la prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement des membres du COFIL ci-dessus selon la réglementation en vigueur.
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Henriette MARTINEZ

